DEVIS D'APPEL D'OFFRES
SERVICES DE TRAITEUR ET ESPACES DE RÉCEPTION

Coopérative funéraire de l'Outaouais

Coopérative funéraire de l'Outaouais

No de référence	TRAITEUR-2027-2030
Date limite de dépôt	20 novembre 2026 à 16 h 30
Objet	Constitution d'un répertoire de fournisseurs traiteurs et, optionnellement, d'espaces de réception
Lieu de dépôt	Par courriel au : appeldoffre@cfo.coop Ou format papier à la Coopérative funéraire de l'Outaouais au 1369 boulevard de la Vérendrye O, J8T 8K2, Gatineau
Personne ressource	Carlos Rodrigues gti@cfo.coop

Nouveauté - constitution d'un répertoire diversifié de partenaires
La CFO souhaite retenir plusieurs traiteurs simultanément afin de mieux répondre aux différentes réalités culturelles, religieuses, alimentaires et budgétaires des familles. Cette approche vise à offrir un choix plus personnalisé et représentatif de la diversité de l'Outaouais.

1. À propos de la Coopérative funéraire de l'Outaouais

La Coopérative funéraire de l'Outaouais (CFO) est un organisme à but non lucratif appartenant à ses membres et desservant la population de l'Outaouais depuis plusieurs décennies. Elle offre des services funéraires à partir de ses différents points de service situés dans la région, notamment à Hull, Gatineau, Buckingham, Thurso et Saint-André-Avellin.

Notre mission

Dirigée par des gens d'ici pour des gens d'ici, la Coopérative a pour mission d'offrir des services funéraires humains, accessibles et adaptés aux besoins des familles, tout en contribuant au maintien de services de qualité à prix abordable dans l'Outaouais.

Nos valeurs

La Coopérative privilégie le respect des familles endeuillées et des défunts, l'éthique professionnelle, l'implication dans la communauté, l'inclusion, la qualité du service et l'utilisation responsable des ressources.

Notre vision

La Coopérative souhaite demeurer une référence dans le domaine funéraire en offrant une expérience distinctive, humaine, inclusive et respectueuse des réalités culturelles, religieuses et familiales de sa clientèle.

2. Le mandat du traiteur

La CFO souhaite constituer un répertoire de fournisseurs pouvant répondre aux besoins des familles lors de réceptions tenues dans le cadre de funérailles, de commémorations ou de rassemblements familiaux

- Préparer et livrer des repas, buffets, collations, bouchées ou goûters dans les différents points de service de la CFO;
- Assurer, au besoin, le montage, le service, le démontage et la récupération du matériel utilisé;
- Répondre efficacement à des demandes dans un contexte funéraire, parfois avec des délais restreints;
- Offrir des menus adaptés aux besoins alimentaires, culturels, religieux ou médicaux des familles;
- Fournir un service professionnel, discret, respectueux et sensible à la réalité des familles endeuillées.

3. Volet diversité culturelle

La CFO souhaite bonifier son offre afin de mieux répondre à la diversité de la population de l'Outaouais. Les fournisseurs sont invités à proposer des menus représentatifs de leur expertise culinaire et des traditions alimentaires qu'ils maitrisent. À noter que nous choisirons un maximum de trois (3) traiteurs par catégorie.

- Cuisine québécoise, canadienne ou traditionnelle, incluant les options café-pâtisseries;
- Cuisine autochthone;
- Cuisine africaine;
- Cuisine arabe ou moyen-orientale;
- Cuisine asiatique;
- Cuisine latino-américaine;
- Cuisine méditerranéenne;
- Cuisine européenne;
- Cuisine caribéenne;
- Toute autre spécialité culturelle, régionale ou familiale pertinente.

Les fournisseurs peuvent déposer plus d'un menu ou plus d'une proposition, notamment lorsque leur offre comprend plusieurs types de cuisine ou plusieurs niveaux de service.

4. Location d'espaces de réception - optionnel

Les traiteurs ou fournisseurs qui disposent d'un espace pouvant accueillir une réception sont invités à le préciser dans leur soumission. La CFO pourra recommander ces espaces aux familles lorsque ceux-ci répondent à leurs besoins.

- Adresse complète du lieu;
- Capacité d'accueil minimale et maximale;
- Accessibilité universelle et commodités disponibles;
- Disponibilités habituelles et modalités de réservation;
- Équipements inclus, notamment tables, chaises, système de son, cuisine ou espace de service;
- Stationnement disponible ou options à proximité;
- Tarification applicable;
- Politique d'annulation;
- Photos récentes du lieu.

5. Qualifications et exigences générales

- Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience ou démontrer une expertise équivalente;
- Détenir tous les permis d'exploitation, certifications et assurances requis pour l'exploitation de ses activités;
- Avoir un site Web ou une présence numérique professionnelle ainsi qu'une adresse courriel active;
- Être en mesure de répondre rapidement aux demandes de renseignements et de confirmation des conseillers de la CFO;
- Fournir un numéro de téléphone pour les situations urgentes;
- Respecter les dates, heures et délais de livraison convenus avec la CFO;
- Permettre, sur demande, la visite des installations, incluant les cuisines;
- Préparer des mets afin que des représentants de la CFO puissent y goûter avant l'attribution du mandat, si requis;
- Exiger de son personnel une tenue professionnelle adaptée au contexte funéraire;
- Être présent et offrir le service jusqu'au départ de la famille, lorsque le service sur place est inclus;
- Assurer le nettoyage, le rangement et la récupération de son matériel après la réception;
- Proposer un processus clair de gestion des plaintes;
- Faire parvenir les factures dans les meilleurs délais.

6. Exigences obligatoires en matière de développement durable

Condition d'admissibilité
Le respect des exigences environnementales suivantes est obligatoire. Une proposition qui ne démontre pas clairement sa conformité à ces exigences pourrait être jugée non conforme.

Vaisselle et matériel de service

- Utilisation prioritaire et obligatoire de vaisselle, verrerie, ustensiles et matériel de service réutilisables lorsque le contexte le permet;
- Responsabilité du fournisseur de récupérer, transporter, laver et réutiliser son matériel après chaque évènement;
- Limitation des produits à usage unique aux situations exceptionnelles, avec justification lorsque requis.

Produits, emballages et pratiques écologiques

- Le fournisseur devra démontrer son engagement envers des pratiques écoresponsables et répondre aux exigences suivantes :
- Mettre en œuvre des mesures concrètes visant à réduire à la source les déchets générés dans le cadre de ses services;
- Limiter au strict minimum l'utilisation d'emballages non recyclables ou non compostables;
- Assurer une gestion responsable des matières résiduelles, incluant le recyclage et le compostage lorsque les infrastructures le permettent;
- Respecter l'ensemble des exigences de la CFO en matière de développement durable, notamment l'utilisation de vaisselle, contenants et ustensiles biodégradables ou compostables;
- Privilégier, lorsque disponibles, des produits locaux et régionaux;
- Utiliser exclusivement des produits écologiques lorsque des articles jetables ou des produits d'entretien sont requis;

Contenants pour les surplus alimentaires

Chaque fournisseur devra obligatoirement offrir aux familles une option de contenants écologiques permettant de rapporter les restes alimentaires à la maison.

- Contenants compostables, recyclables ou réutilisables;
- Coûts clairement indiqués, s'il y a lieu;
- Option clairement visible dans le menu synthèse remis à la CFO.

7. Présentation du menu

Afin d'assurer une présentation simple et uniforme auprès des familles, chaque fournisseur devra soumettre un menu synthèse d'une (1) seule page, idéalement en format PDF et en format modifiable.

Éléments à inclure dans le menu d'une page	Précisions attendues
Identité du fournisseur	Nom, coordonnées complètes et personne-ressource.
Forfaits disponibles	Description concise des forfaits réguliers, haut de gamme, très haut de gamme ou spécialisés.
Volume de service	Nombre minimal et maximal de personnes par forfait.
Prix	Prix par personne ou par forfait, frais de livraison et frais de service, s'il y a lieu.
Options alimentaires	Options végétariennes, végétaliennes, sans allergènes majeurs ou adaptés aux contraintes alimentaires.
Options culturelles	Spécialités culturelles, religieuses ou régionales offertes.
Contenants écologiques	Option de contenants écologiques pour rapporter les surplus alimentaires.

8. Documents à fournir

- Une lettre de présentation de l'entreprise, en nous expliquant ce qui vous démarque des autres.
- Fournir tous les permis d'exploitation, certifications et assurances requis pour l'exploitation de ses activités;
- Un portrait sommaire de l'organisation et de son expérience;
- Les coordonnées complètes d'une personne-ressource;
- Une description détaillée des services offerts;
- Le menu synthèse d'une page;
- La liste de prix proposée;
- Une description des pratiques environnementales et de la conformité aux exigences obligatoires;
- Les informations relatives aux espaces de réception, le cas échéant;
- Deux références clients ou organisationnelles.

9. Durée du mandat

Le mandat sera d'une durée de trois (3) ans à compter de son entrée en vigueur. L'entente pourra être résiliée par l'une ou l'autre des parties sur préavis écrit de trente (30) jours.

10. Dépôt des propositions

Pour être considérées, les propositions devront être reçues au plus tard le : **30 octobre 2026 À 16 H 30**

Les propositions peuvent être transmises par :

- **courriel :** appeldoffre@cfo.coop,
- **ou en format papier :** à l'adresse suivante : Coopérative funéraire de l'Outaouais, 1369, boulevard La Vérendrye Ouest, Gatineau (Québec) J8T 8K2

Objet : Appel d'offres - Services de traiteur et espaces de réception

11. Évaluation des propositions

- Qualité globale de l'offre alimentaire;
- Diversité des menus proposés;
- Favoriser l'économie locale
- Capacité à répondre aux besoins culturels, religieux et alimentaires variés;
- Qualité du service à la clientèle et capacité d'adaptation au contexte funéraire;
- Respect des exigences environnementales obligatoires;
- Rapport qualité-prix;
- Capacité logistique et respect des délais;
- Disponibilité d'un espace de réception, le cas échéant;
- Références, réputation et expérience.

12. Acceptation des propositions

La Coopérative funéraire de l'Outaouais ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues. Elle se réserve le droit de retenir un ou plusieurs fournisseurs afin d'offrir aux familles un choix diversifié, représentatif et adapté à leurs besoins.

GRILLE D'ÉVALUATION DES TRAITEURS

TRAITEUR : _____

QUALIFICATIONS	NOTE \| 5	N/A	COMMENTAIRE
Posséder un minimum de cinq (5) ans d'expérience ou démontrer une expertise équivalente		☐	
Avoir un site Web ou une présence numérique professionnelle ainsi qu'une adresse courriel active		☐	
Fournir un numéro de téléphone pour les situations urgentes		☐	
Proposer un processus clair de gestion des plaintes		☐	
Lettre de présentation de l'entreprise : expliquer ce qui vous démarque des autres		☐	
Fournir tous les permis d'exploitation, certifications et assurances requis pour l'exploitation des activités		☐	
Portrait sommaire de l'organisation et de son expérience		☐	
Coordonnées complètes d'une personne-ressource		☐	
Description détaillée des services offerts		☐	
Menu synthèse d'une page		☐	
Liste de prix proposée		☐	
Description des pratiques environnementales et conformité aux exigences obligatoires		☐	
Informations relatives aux espaces de réception, le cas échéant		☐	
Deux références clients ou organisationnelles		☐	

Coopérative funéraire
de l'Outaouais

Invitation au concert

Commémoratif